

LE CANDIDAT.

Quel service, mon cher ! je n'ose pas y croire.

L'AVOCAT.

Quand tu seras placé, n'en perds pas la mémoire,
Il en est encore un que tu peux demander,
Et qu'avec mes moyens je saura l'accorder.
Ecoute, ton esprit n'est point trop ordinaire,
Dans la société tu prouves qu'il sait plaire ;
Mais dans la chambre un jour s'il fallait ha-

franger.
Peut-être on t'y verrait ne point te distinguer.
La parole en public devient embarrassée,
Trop de timidité fait tort à la pensée,
Enfin nous pourrions dire, en citant plus d'un

[fail],
Tout député n'a pas la parole à souhait.
Il est pour suppléer à cette insuffisance,
De jeunes écrivains fabricans d'éloquence ;
Pour bien des députés obligés aux discours,
Ils tiennent à Paris des bureaux de secours.
Par un tort du destin tu n'as pas de fortune,
Va comme tels et tels la faire à la tribune.
Dans les occasions si tu veux m'employer,
Pour défendre tes droits j'écris ton plaidoyer.
Pouvoir lire un discours est un grand avan-

[lage],
Ou brave la tribune avec plus de courage.

LE CANDIDAT.

Oui ; mais quand on se voit forcé de riposter,
Ah ! dans quel labyrinthe on vient de se je-

[ter !]

L'AVOCAT.

Fais comme l'avocat s'en tire à l'audience,
On remet la réplique à une autre séance.
Alors à ton faiseur de discours opposants,
De répondre pour toi tu donneras le temps.
(Un électeur parait, c'est un candidat roya-

[liste, ancien député.]
Voici le royaliste, il faut savoir nous taire ;
Crois moi, retirons-nous devant cet adver-
saire ;
Car celui-là n'est pas du nombre des amis,
Qui crâdules et sots nous deviennent soumis ;
S'étant toujours tenu, sans broncher, dans sa

[ligne],
De l'honneur à son droit il peut porter l'in-

[signe].

LE CANDIDAT, sortant avec l'avocat.

Sa fixité pourra devenir son appui ;
Mais s'il n'intrigue pas, on intrigue pour lui.

SCENE IV.

LE CANDIDAT.

Ainsi que sur les flots la barque abandonnée,
Entre les deux partis flotte ma destinée.
La tempête pourrait me pousser dans le port ;
Mais si je fais naufrage, ah ! quel sera mon

[sort !]
Alors plus de crédit, plus de titre, de place ;
Je serai ballotté de disgrâce en disgrâce !
Pour qui veut s'élever à la haute faveur,
N'être point député c'est le plus grand mal-

[heur !...]

(Après avoir réfléchi.)

Mais pourquoi me livrer aux tourments de la

[scraince ?]
Sans me déconcerter j'ai bien joué la feinte,
Tout ce qu'on a voulu ne l'ai-je pas promis ?
J'ai flatté mes rivaux, trompé quelques amis,
Lorsque l'on exigea des promesses verbales,
Qui pour mes intérêts eussent été fatales ;
Enfin, pour que mes vœux fussent consolidés,
J'ai fait tous les serments que l'on m'a de-

[mandés].
C'est ainsi qu'en agit maint concurrent, je
[pense :]
J'ai suivi la tactique, j'ai toute espérance.
On vient ; hélas ! que suis-je ? un sot ? ou dé-

[puté ?]

SCENE V.

L'AVOCAT, accourant.

Tu viens de triompher !

LE CANDIDAT, avec joie.

J'ai la majorité !

Qu'elle m'a coûté cher

L'AVOCAT, surpris.

Quelles sont les largesses ?
Aurais-tu répandu beaucoup d'or ?

LE CANDIDAT.

Des promesses,
Que dans mes intérêts je ne pourrai tenir.
Doué par le présent, j'implore l'avenir.
De mon ambition quelle est la perspective !
La fortune pour moi fut toujours trop oisive ;
Autant qu'elle m'a fait connaître ses rigueurs,
Autant je vais la voir me combler de faveurs.
Des parvenus heureux je veux suivre les

[traces],
Souple avec le puissant, distributeur des

[places],
Je serai tour à tour, dans mon opinion,
Exalté, modéré, selon l'occasion.
La prudence, toujours ma sentinelle active,
Pour défendre mes droits sera sur le qui-vive.
Qu'elle me dise, un jour, pour sortir d'em-

[barras],
Qu'il ne faut pas voter, je ne voterai pas.
En principe, à sa place il faut être fidèle,
A moins de la quitter pour une autre plus

[belle].
Envain mes concurrents contre moi lutteront ;
A mes vœux satisfaits d'autres succéderont ;
Le pied dans l'étrier, monté sur ma chaise,
De détours en détours j'arrive au ministère.

L'AVOCAT, avec ironie.

Voilà tes commettants, pleins de ta bonne foi,
Dans leur constant espoir bien assurés de toi !

LE CANDIDAT.

Pensant au bien d'autrui, sachons faire le

[notre].

L'AVOCAT.

Oui mais promette

LE CANDIDAT.

Est un, et tenir est un autre.

DOUFFRET.

ANNONCES NOUVELLES.

Grammaire anglaise à vendre. — CHS. GOS-
SELIN.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUEBEC, 5 MAI, 1848.

Nous reproduisons pour nos lecteurs de
la campagne, l'extraordinaire que nous
avons publié mardi dernier : —

ARRIVEE DE



L'AMERICA.

NOUVELLES D'EUROPE.

Jusqu'au 15 Avril.

Nous avons reçu ce matin, l'European
Times apporté par l'America. Nous tra-
duisons ce qui suit de ce journal :

FRANCE.—Les élections de la garde
nationale ont été généralement faites dans
le sens républicain.

—Tous les chefs arabes de l'Algérie ont
fait leur soumission à la république fran-
çaise.

—Le *Moniteur des Clubs* annonce que
le père Lacordaire se propose, s'il est élu
député, de demander la restitution des

biens de l'église au montant de 42,000,
000 de francs. Le club de l'Ecole de
médecine appuie M. Lacordaire.

Le gouvernement a ordonné de répara-
sans délai les fortifications de la citadelle
de Bayonne.

—Il y a eu une grande alarme à Paris
par suite d'une tentative faite par les lo-
cataires de ne pas payer leurs loyers.

—M. Ledru-Rollin a émis une nouvelle
circulaire adressée aux commissaires de
gouvernement. Il leur recommande de
favoriser par tous les moyens en leur
pouvoir l'élection des républicains à l'as-
semblée nationale.

—Une armée des Alpes va être for-
mée ; elle sera sous le commandement du
général Bugeaud.

—Le gouvernement a donné l'ordre de
transférer Abd-el-Kader et sa suite au châ-
teau de Pau.

—Le gouvernement a refusé des pas-
ports pour l'Angleterre, à un grand nombre
de personnes voulant se rendre à Londres
pour aider les chartistes dans leurs man-
ifestations.

—Les armements navals et de terre se
continuent avec une grande activité.

—Le général Cavaignac forcé par la
gouvernement, a accepté le portefeuille de
ministère de la guerre qu'il avait déjà re-
fusé.

—200,000 gardes nationaux ont été
mobilisés, par mesure de précaution, en
cas de guerre. L'armée, dans un besoin,
ne pourrait maintenant fournir qu'un effec-
tif de 100,000 hommes.

PROCLAMATION, DECRETS.

Les ouvriers étrangers qui se trouvent
en France, ont été placés sous la garde
et l'honneur des ouvriers français.

ESPAGNE.—Il était généralement
connu qu'on avait prémédité un nouveau
mouvement insurrectionnel à Madrid pour
le 2 d'avril ; le gouvernement avait en
conséquence pris les mesures et la position
nécessaires, mais le reste des hommes des
barricades s'était tenu en repos en pré-
sence des dispositions formidables faites
par le gouvernement.

Il y a eu quelques troubles peu sérieux
à Valence et à Barcelone

Le duc et la Duchesse de Montpensier
sont arrivés à Madrid.

La *National de Paris* dit que la reine
Christine et Narvaez sont résolus à se jeter
entre les bras du parti carliste. La
base essentielle de cette alliance serait la
dissolution du mariage de la reine qui
épouserait le comte de Montemolin qui
serait proclamé roi de droit et de fait.
D'un autre côté le fils de Don Carlos
donnerait au maintien du trône d'Isabelle
l'aide de ses partisans contre toute tenta-
tive révolutionnaire.

BELGIQUE.—Le roi a émis un de-
cret autorisant le paiement des intérêts
sur les emprunts de l'état. Tout était
tranquille en Belgique.

DANEMARC.—Ce pays est sur le
point d'entrer en hostilité avec la Prusse
relativement aux duchés de Schleswig et
de Holstein, que les troupes prussiennes
ont envahi. On s'attend d'un instant à
l'autre à apprendre que les hostilités sont
commencées entre ces deux puissances.

— On s'attend aussi à ce que les trou-